

Nom du client :

Analyste du dossier :

ALBI - TOULOUSE - CASTRES - MONTAUBAN - RODEZ - CAHORS

DEMANDE DE FINANCEMENT

Le présent document a pour finalité de définir vos besoins afin de vous proposer la solution de regroupement de crédits la plus adaptée à votre situation. Vous y trouverez également des informations réglementaires

Merci de retourner cette demande de prêt signée et complétée à l'adresse suivante :
Point Finances - 12, chemin de Mézard - 81000 ALBI

VOTRE SITUATION PERSONNELLE

Emprunteur Principal

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

N° de téléphone domicile :

bureau :

portable :

Adresse mail :

Conjoint ou Co-emprunteur

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

N° de téléphone domicile :

bureau :

portable :

Adresse mail :

Pour la tarification des assurances du prêt, vous devez répondre à cette question :

Fumeur Non fumeur

Fumeur Non fumeur

Si arrêt, depuis le :

Si arrêt, depuis le :

VOTRE SITUATION MATRIMONIALE

Situation de famille de l'emprunteur

Marié(e) Régime matrimonial :

Célibataire veuf(ve)

Divorcé(e) séparé(e)

Vit maritalement

Nombre d'enfant (s) : dont à charge : Âge(s) :

Depuis le :

www.point-finances.fr - Mail : contact@point-finances.fr - Tél. 05 63 43 69 11 - Fax. 05 63 43 20 84

SARL au capital de 15 000 Euros - RCS Albi 483576591

IOBSP mandataire non-exclusif et intermédiaire en assurance immatriculé sous le n° 07 004 941, adresse du registre d'immatriculation : www.orias.fr

RC Pro et garantie financière : AMLIN police 2005PCA223

Notre société est soumise au contrôle de l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution ACPR, 61 rue taïbout, 75436 Paris cedex 09 : www.acpr.banque-france.fr

VOTRE DOMICILE

Adresse :

Propriétaire Locataire Depuis le : Loyer : €

Logement de fonction Logé par parents Autres

BIEN PROPOSÉ EN GARANTIE

Adresse si celui-ci n'est pas votre domicile :

Ce bien est : Votre résidence principale Votre résidence secondaire Mis en location

Origine du bien : Acquisition Donation Succession

Pleine propriété : Oui Non

Autres caractéristiques :

Surface habitable m² Surface des annexes m²

Surface du terrain m² Nombre de pièces :

Notaire chargé de recevoir l'acte :

Valeur estimée du bien

..... €

VOTRE PLAN DE FINANCEMENT EN EUROS

Remboursement de prêts et découverts bancaires : €

Montant du financement de trésorerie souhaité : €

Objet de la trésorerie :

Durée souhaitée :

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE PRÊT

Etat Civil :

- photocopie recto-verso d'une pièce d'identité (M. et Mme)
- photocopie du livret de famille (avec tous les enfants)
- photocopie jugement de divorce (si divorcé ou séparé)

Domicile :

Si propriétaire :

- estimation du bien donné en garantie
- copie titre de propriété
- Photo du bien
- Taxe foncière et taxe d'habitation
- dernière quittance de téléphone
- dernière attestation d'assurance habitation

Si locataire :

- dernière quittance de loyer
- dernier avis de la taxe d'habitation
- dernière quittance de téléphone

Si hébergé :

- attestation d'hébergement établie par le logeur
- copie carte d'identité du logeur
- copie dernière quittance de téléphone

Revenus

- 3 derniers bulletins de salaire de tous les emprunteurs*
- bulletin de salaire de décembre dernier de tous les emprunteurs*
- dernier avis d'imposition (complet, tous les volets)
- justificatif de prestations sociales (AF - APL,...)
- justificatif de pensions ou de retraites*
- justificatif de revenus locatifs (*Bail, 2044*)
- 3 derniers bilans ou 2035 et avis d'imposition pour les non-salariés

Endettement

- justificatifs de tous les crédits à rembourser (tableau d'amortissement, offres de prêts, relevés mensuels, décomptes⁽¹⁾...)
- justificatifs des prêts que vous souhaitez conserver y compris les prêts immobiliers⁽¹⁾
- justificatifs besoin de trésorerie

Banque

- relevés de compte complets des 3 derniers mois de tous vos comptes bancaires et postaux (y compris les comptes d'épargne)*
- RIB du compte où se feront les prélèvements du nouveau prêt*

(1) Si vous ne disposez pas des pièces justificatives, vous devez en faire la demande auprès du prêteur

* fournir les documents originaux

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

- Vous, soussigné(s) et demandez à Point Finances de rechercher une solution de regroupement de vos crédits, et éventuellement un besoin de trésorerie .
- Votre niveau de connaissance en matière de regroupement de crédits est : bon moyen aucun.
- Vous avez déjà souscrit un prêt à taux variable : oui non.
Si oui détail :
- Vous vous êtes déjà porté(s) caution(s) : oui non.
Si oui détail :
- Vous avez déjà souscrit un prêt garanti par une sûreté réelle (hypothèque) : oui non.

Lorsqu'une opération de crédit entraîne une diminution des mensualités, celle-ci peut entraîner un allongement de la durée de remboursement du crédit et majorer son coût total.

L'octroi du crédit n'interviendra qu'après acceptation du dossier par un de nos partenaires.

Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. (Article L. 519-6. du code monétaire et financier)

La vente d'un logement, si elle entre dans le cadre des articles L312-1 et suivants du code de la consommation est subordonnée à l'obtention du prêt. Si le prêt n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser à l'acquéreur les sommes versées. A réception de l'offre, l'acquéreur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours.

Si le prêt de regroupement de crédits a été accordé avec une garantie hypothécaire, le non paiement des échéances pourra impliquer la réalisation de cette garantie.

LES ASSURANCES DE PRÊT : pour votre protection et celle de votre famille, vous devez répondre à ces questions :

- Quels seront nos revenus en cas de décès, d'invalidité, d'arrêt maladie de l'emprunteur ou du co-emprunteur ?
- Quelles seront nos charges en cas de décès, d'invalidité, d'arrêt maladie de l'emprunteur ou du co-emprunteur ?

Il en est de même pour la perte d'emploi, les garanties choisies doivent correspondre à vos besoins.

Une lecture attentive des conditions générales et particulières de vos assurances de prêt s'impose.

Le questionnaire de santé annexé au bulletin de souscription de votre contrat d'assurances de prêt est un document strictement confidentiel. Nous vous conseillons de le lire attentivement et de prendre tout votre temps pour le compléter. Si vous ne savez pas répondre à une question, votre médecin sera certainement la personne la mieux placée pour vous aider.

Attention, une fausse déclaration lors de la souscription de votre contrat d'assurance de prêt entraînera la résiliation pure et simple de ce contrat par l'assureur, malgré le paiement de primes, vous ne serez pas garanti.

Obligations du/des client(s) :

- Vous certifiez l'exactitude, la conformité et l'authenticité des informations présentes sur la demande de prêt et des documents fournis.
- Vous attestez que les montants déclarés sont exacts à la date de la présente demande. Vous reconnaissez que ces renseignements constituent des éléments essentiels pour l'étude du dossier de financement et que toute fausse déclaration engage votre responsabilité.
- Vous confirmez que l'endettement déclaré constitue l'intégralité des crédits (amortissables, renouvelables) et des dettes (impôts, famille...) souscrits en votre nom propre ou avec votre conjoint.
- Vous autorisez Point Finances à communiquer à ses partenaires bancaires toute information et pièce nécessaire à l'étude du dossier de financement.

L'ensemble des documents demandé est obligatoire pour l'étude de votre dossier, si vous ne disposez pas des pièces justificatives vous devez en faire la demande auprès de l'établissement prêteur.

Dans le cadre d'un prêt avec garantie hypothécaire, vous autorisez Point Finances à effectuer les démarches nécessaires auprès du notaire chargé de la prise de garantie.

Fait à , le

Signature emprunteur Signature co-emprunteur

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ : En application de l'article 27 de la loi « informatique » et liberté du 6 janvier 1978 modifié en 2004, nous vous informons que pour la bonne réalisation de notre mission, les données recueillies seront nécessairement communiquées à des tiers.

Conformément aux articles 34 et suivants de la loi précitée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, ainsi qu'un droit d'opposition à la communication de ses données à des tiers.

Vous pouvez également vous opposer sans frais à l'utilisation des données personnelles que vous nous avez transmises à des fins de prospection. Pour exercer ses droits vous pouvez adresser un courrier à : Point Finances - 12 chemin de Mézard - 81 000 ALBI.

RÉCLAMATIONS : Vous pouvez adresser vos réclamations par courrier recommandé au Service réclamation - 12 chemin de Mézard - 81000 ALBI, à l'attention de Mr FLOUTARD Damien. Votre demande sera traitée dans les meilleurs délais : un accusé de réception vous sera envoyé sous 10 jours, et la réponse définitive vous sera envoyée dans les deux mois suivant la réception de votre demande, sauf circonstance particulière nécessitant un délai plus important.